

MINISTRE DE L'ENERGIE
ET DE L'EAU

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa)
Sous-composante 1.3: Gestion des eaux non facturées.
SOUS EXECUTION TECHNIQUE SOMAGEP SA



Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable SA
Rue 41, Djicoroni Troukabougou, Bamako, BP E 708
Tél. +(223) 20 23 75 91 / +(223) 20 22 40 30
Fax : +(223) 20 22 55 80
Capital Social : 2 000 000 000 Francs CFA
RCCM : MA.Bko.2010.B 4949
République du Mali

DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT n° *Q.D. 8* 2026/MI/SOMAPEP/DP/DG

PAYS : Mali
NOM DU PROJET : Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (**PASEMa**)
/ **Sous-composante 1.3** : Gestion des eaux non facturées.

N° de crédit : IDA Crédit N°7680-ML & N° 7679-ML

Intitulé de la Mission : prestations d'études topographiques, pour la détermination des courbes de niveau des zones non couvertes dans le SIG du réseau et de mise à jours de fonds de plans de conduites primaires existantes.

N° de référence (conformément au plan de passation des marchés) : ML-PASEMA-461116-CS-QCBS

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa) et a l'intention d'appliquer une partie des fonds pour les services de consultation.

Les services du consultant (« les services ») comprennent les prestations d'études topographiques, pour la détermination des courbes de niveau des zones non couvertes dans le SIG du réseau et de mise à jours de fonds de plans de conduites primaires existantes de la SOMAGEP-SA, pour une durée de 34 semaines.

Les termes de référence (TDR) pour l'étape de passation des marchés primaire pour la mission

Sont disponibles sur le site Web suivant : www.somapep.ml

Ou

peuvent-être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.



Direction des Projets, SOMAPEP s.a, siège social Bamako, quartier Magnambougou Faso Kanu, Tél. +(223) 20 22 00 26, BP : 1528 ; e-mail : coordination3@somapep.ml

La Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP SA) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles ("Consultants") à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Le critère de sélection du consultant sont les suivants :

Critères	Note pondérée pour le critère
<p>1. Expérience Générale du Consultant</p> <p>Etre un bureaux d'études spécialisé dans le domaine de la topographie e ayant une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans la réalisation d'études topographiques et géomatiques, notamment dans le contexte de projets de gestion de réseaux d'eau ou d'infrastructures urbaines et rurales en Afrique subsaharienne.</p> <p><i>Nombre d'année d'expérience inférieur à 100 point</i> <i>Nombre d'année d'expérience égal supérieur ou égale à 10.....30 points</i></p>	<p>[30]</p>
<p>2. Expérience spécifique du consultant</p> <p>2.1. Avoir réalisé ou participé à au moins deux projets dans le domaine de la cartographie, de la gestion des eaux, ou des infrastructures urbaines en Afrique Sub-Saharienne dans les dix (10) dernières années (2015-2025) (20 points par expérience) _____ 40 points</p> <p>2.2. Avoir réalisé ou participé à au moins une expérience spécifique dans la réalisation de courbes de niveau et la modélisation numérique de terrains en Afrique Sub-Saharienne dans les dix (10) dernières années (2015-2025) (20 points par expérience) _____ 20 points</p>	<p>[60]</p> <p>40</p> <p>20</p>
<p>3. Organisation technique et managériale du consultant</p> <p><i>Organisation (organisation du bureau et organigramme avec l'ensemble des experts clés) _____ 5pts</i></p> <p><i>Moyens matériels _____ 5pts</i></p>	<p>[10]</p> <p>5</p> <p>5</p>
<p style="text-align: center;">TOTAL</p>	<p>100</p>

NB : Seules les expériences justifiées avec des attestations de bonne exécution accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats seront prises en compte dans l'évaluation.

La note minimale requise pour être éligible est de 75 points sur 100. En cas d'ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évaluées pour le critère 2.2 sera retenu.

Un consultant sera sélectionné selon le mode Qualifications du Consultant.
Les experts clés ne seront pas évalués à cette phase du processus.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs de FPI » de la Banque Mondiale de février 2025 (« Règlement »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement seront conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de l'Accord-Cadre décrites dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de **08h00 à 16h00**.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit en langue française en un (01) original et deux (02) copies sous enveloppe cachetée accompagnée d'une copie du dossier complet sur Clé USB) à l'adresse ci-dessous en personne au plus tard le 27/07/2026. Les candidatures électroniques sont autorisées.

Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP-SA)

Premier étage/Secretariat du DGA
À l'attention de : Coordinateur du Projet/SOMAPEP-sa
Quartier Magnambougou Faso Kanu,
BP 1528, Bamako-Mali
Tél : +(223) 20 22 00 26
E-mail : coordination3@somapep.ml avec copie à ibrahima.guindo@somapep.ml

Les manifestations d'intérêt doivent porter la mention « **Manifestation relative aux Services de consultants pour les prestations d'études topographiques, pour la détermination des courbes de niveau des zones non couvertes dans le SIG du réseau et de mise à jours de fonds de plans de conduites primaires existantes de la SOMAPEP-SA.** »

Le Directeur Général

Idrissa Sadou DIALLO

